

Un cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada

L'enjeu

Les effets sur le plan humain des problèmes liés à la consommation d'alcool et d'autres drogues et substances sont inestimables; et les coûts de santé, sociaux et économiques considérables.

En 1992, il en a coûté au Canada quelque 8,9 milliards de dollars en pertes directes associées aux dépenses administratives et en main-d'oeuvre pour les paiements de transfert, la prévention et la recherche, l'application de la loi et les soins de santé. Les coûts les plus importants étaient liés à la perte de productivité due aux maladies et aux décès prématurés. Dans les années 1990, le partage de seringues s'est soldé par une augmentation du taux de transmission des maladies transmissibles et, plus récemment, l'utilisation accrue de la métamphétamine en cristaux et le détournement d'analgésiques sur ordonnance, comme l'oxycodone, laissent présager des effets encore plus substantiels sur les personnes qui ont des problèmes liés à la consommation de drogues, sur les familles et les collectivités, et sur la société canadienne en général. Ce sont notamment les jeunes, les aînés, les Autochtones et les personnes qui vivent dans la pauvreté ou qui sont aussi atteintes de maladies mentales ou physiques qui sont les plus vulnérables.

Aucun secteur de la société canadienne n'est épargné par les méfaits pouvant résulter d'un problème lié à la consommation d'alcool ou d'autres drogues. Tous les niveaux de gouvernement, les organisations autochtones, les ONG, l'industrie, les organismes de lutte contre les toxicomanies, de la police et de l'application

de la loi, et d'autres communautés d'intérêt, y compris les universités, les associations juridiques, les organismes de défense et de promotion des droits de la personne, le milieu médical, les prestataires de soins, les utilisateurs de drogues et de nombreux autres intervenants ont tous un rôle à jouer dans le règlement des problèmes liés à la consommation problématique de substances. Un grand nombre d'entre eux font déjà beaucoup, mais on peut faire plus encore.

Relever le défi

Tous les secteurs relèvent le défi en s'alliant à titre de co-associés pour élaborer un *Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada*. Pour la première fois au pays, le Cadre permettra de réunir toutes les parties concernées pour déterminer les éléments prioritaires afin de travailler de façon conjointe.

Mesures prises jusqu'à présent

Le gouvernement du Canada aide à diriger l'élaboration du Cadre national. En oeuvrant en étroite collaboration avec ses principaux partenaires fédéraux, la Sécurité publique et la Protection civile Canada Justice Canada, et Santé Canada travaille conjointement avec le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies pour rassembler tous les secteurs dans le cadre de cette importante initiative.

Les mesures prises jusqu'à maintenant inclues, entre autres, la tenue de consultations à la grandeur du Canada et, par la suite – et de façon continue – des ateliers thématiques sur des éléments prioritaires avec des représentants de nombreux secteurs. Il en a découlé une conviction commune qu'un cadre national d'action était nécessaire, pratique et surtout réalisable grâce à l'engagement de tous les partenaires et à la mise en commun de l'expertise, de l'expérience, des idées et des perspectives.

À un forum national qui s'est tenu à Montréal (en juin 2005), des représentants de tous les secteurs se sont réunis pour examiner une ébauche du Cadre national d'action. Le cadre (révisé) témoigne du premier consensus national sur des objectifs, des principes et des priorités d'intervention qui ont été établis collectivement et qui se sont avérés communs à tous les partenaires.



La contribution continue du gouvernement du Canada à l'élaboration du Cadre et des stratégies qui en découleront comprend le financement, des programmes, des initiatives et d'autres ressources qui font partie de la stratégie fédérale connue sous le nom de *Stratégie canadienne antidrogue*. D'autres contributions très utiles pour des actions de collaboration nationale proviendront des recherches, des politiques et des programmes, et des travaux considérables de première ligne que tous les partenaires réalisent dans le Cadre de leurs activités dans le domaine de la consommation problématique d'alcool et d'autres drogues et substances.

Prochaines étapes

À la suite de la réunion qui s'est tenue à Montréal, les partenaires vont de l'avant avec un processus visant à faire approuver en principe le Cadre national révisé par leur conseil, leur ministre ou leur organisme dirigeant respectif. Pendant que ce processus suit son cours, les partenaires continuent de tenir des ateliers thématiques sur des éléments prioritaires, comme la sensibilisation du public et la stigmatisation souvent associé à la consommation problématique de drogue, et la nécessité de disposer d'un langage commun pour décrire le domaine. D'autres travaux, comme l'élaboration collective d'une stratégie sur l'alcool, se poursuivent.

Au cours des 18 prochains mois, Santé Canada et le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies continueront officiellement d'assurer les services de secrétariat, c'est-à-dire à promouvoir l'adoption et l'application du Cadre, à faciliter les ateliers thématiques et le suivi des priorités, ainsi qu'à diffuser les renseignements pertinents. Des travaux portant sur les questions de gouvernance et de gestion du cadre et des options seront aussi entrepris. D'ici 2007, tous les partenaires se rencontreront à nouveau pour examiner les progrès accomplis appuyant le Cadre et pour adopter une structure de gouvernance officielle.

Tout en complétant et en facilitant les activités courantes, le Cadre permet aussi d'orienter des partenariats de collaboration en planifiant des interventions d'envergure nationales. En définitive, plus que de simplement encourager la collaboration, le Cadre la soutient activement en réunissant des partenaires en vue d'atteindre les résultats les plus avantageux pour le plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.

Pour plus d'information sur le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, veuillez visiter : <http://www.ccsa.ca>

Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site: www.santecanada.gc.ca/sca